

# Location salles municipales de Fontenay-aux-Roses

## Proposition Tarification 2023

(Tarifs applicables à partir du 01/01/2023 - Délibération du 12/12/2022)

<p style="text-align: center;"><b>SALLE PIERRE BONNARD</b> 5 rue de l'avenir <b>Capacité</b> : 160 personnes / 160 m<sup>2</sup> <b>Equipement</b> : 40 tables (L182 x l 76), 160 chaises, cuisine (Réfrigérateur, plaques de cuisson, four et micro-ondes) Disponible jusqu'à 2h du matin</p>	<b>Jour en semaine</b>	<b>Samedi ou Dimanche</b>	<b>Forfait week-end</b> (à partir du vendredi 16h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	450,00 €	550,00 €	624,00 €
Particulier non Fontenaisien	673,00 €	823,00 €	936,00 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	897,00 €	1 097,00 €	1 248,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par an)	223,00 €	273,00 €	312,00 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois -1ère location du mois gratuite)	220,00 €	270,00 €	
<p style="text-align: center;"><b>SALLE DU PARC</b> 4/6 avenue du Parc <b>Capacité</b> : 40 personnes / 40 m<sup>2</sup> <b>Equipement</b> : 10 tables (L120 x l 80), 40 chaises Disponible jusqu'à 21h</p>	<b>Jour en semaine</b>	<b>Samedi ou Dimanche</b>	<b>Forfait week-end</b> (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	107,00 €	107,00 €	142,00 €
Particulier Fontenaisien /tarif goûter pour enfants entre 3 et 12 ans le merc après-midi	53,00 €		
Particulier non Fontenaisien	160,00 €	160,00 €	213,00 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	213,00 €	213,00 €	426,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	53,00 €	53,00 €	71,00 €
Groupe Politique - (Gratuit 1 fois par mois)	53,00 €	53,00 €	
<p style="text-align: center;"><b>SALLE SAINTE-BARBE</b> 10 place du château Sainte-Barbe <b>Capacité</b> : 90 personnes / 90 m<sup>2</sup> <b>Equipement</b> : 15 Tables (L 160 x l 80), 90 Chaises, cuisine (Réfrigérateur et micro-ondes) Disponible jusqu'à 23h</p>	<b>Jour en semaine</b>	<b>Samedi ou Dimanche</b>	<b>Forfait week-end</b> (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien	220,00€	286,00€	330,00 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	539,00 €	778,00 €	805,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	108,00 €	143,00 €	162,00 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois)	108,00 €	143,00 €	
<p style="text-align: center;"><b>SALLE n° 09, 12, 13 ou 14 du 2ème étage du château Sainte Barbe</b> 10 place du château Sainte-Barbe <b>Capacité</b> : 15 personnes / 20 m<sup>2</sup> <b>Equipement</b> : tables, chaises et tableau blanc Disponible jusqu'à 22h30 du lundi au jeudi et 20h le vendredi</p>	<b>Jour en semaine</b>	<b>Samedi</b>	<b>Forfait week-end</b>
Syndic / Copropriété	68,00 €		
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois) (jour en semaine et samedi matin uniquement de 8h à 13h00)	34,00 €	35,00 €	
<p style="text-align: center;"><b>SALLE DE L'EGLISE</b> <b>Capacité</b> : 80 personnes / 80m<sup>2</sup> <b>Equipement</b> : 20 tables (L120 x l 80), 80 chaises Disponible jusqu'à 21h</p>	<b>Jour en semaine</b>	<b>Samedi ou Dimanche</b>	<b>Forfait week-end</b> (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	120,00 €	120,00 €	160,00 €
Particulier Fontenaisien : tarif goûter pour enfants entre 3 et 12 ans le merc après-midi	80,00 €		
Particulier non Fontenaisien	187,00 €	187,00 €	249,00 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	250,00 €	250,00 €	497,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	80,00 €	80,00 €	128,00 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois)	80,00 €	80,00 €	
<p style="text-align: center;"><b>SALLE LABOISSIERE</b> 8 rue René Barthélemy <b>Capacité</b> : 45 personnes / 62 m<sup>2</sup> Disponible jusqu'à 21h Cette salle est uniquement accordée aux associations fontenaisiennes organisant des activités liées aux sports cérébraux.</p>	<b>Jour en semaine</b>	<b>Samedi ou Dimanche</b>	<b>Forfait week-end</b> (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par mois)	53,00 €	53,00 €	70,00 €
<p style="text-align: center;"><b>SALLE POLYVALENTE DU GYMNASE DU PARC</b> <b>Capacité</b> : 125 personnes / 130 m<sup>2</sup> <b>Equipement</b> : tables, chaises, cuisine (Réfrigérateur et micro-ondes) Disponible jusqu'à 23h du lundi au samedi et 20h le dimanche</p>	<b>Jour en semaine</b>	<b>Samedi ou Dimanche</b>	<b>Forfait week-end</b> (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Syndic / Copropriété	699,00 €	909,00 €	993,00 €
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par an)	160,00 €	201,00 €	229,00 €

**Location salles municipales de Fontenay-aux-Roses  
Proposition Tarification 2023**

*(Tarifs applicables à partir du 01/01/2023 - Délibération du 12/12/2022)*

# Location salles municipales de Fontenay-aux-Roses Proposition Tarification 2023

(Tarifs applicables à partir du 01/01/2023 - Délibération du 12/12/2022)

## **Conditions particulières :**

### **- Associations Fontenaisiennes :**

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite d'une salle municipale par mois (selon les disponibilités). Cette règle s'applique aux salles du Parc, Sainte Barbe et Laboissière.

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite par an (selon les disponibilités) de la salle du gymnase du Parc.

### **- Groupes politiques :**

Les groupes politiques ont droit à une mise à disposition gratuite d'une salle municipale par mois (selon les disponibilités). Cette règle s'applique aux salles

### **- Annulation :**

En cas d'annulation de la réservation de la salle des pénalités seront appliquées :

- Plus d'un mois avant : 10% du montant de la location
- Entre 1 mois et 15 jours : 30% du montant de la location
- Entre 15 jours et une semaine : 50% du montant de la location
- Moins d'une semaine : 100% du montant de la location

En cas de circonstances exceptionnelles et sur présentation de justificatifs, un remboursement intégral pourra être décidé par l'autorité territoriale.

### **- Caution Location de salle :**

Un dépôt de garantie par chèque sera demandé pour toute location et encaissé au cas où le ménage ne serait pas fait et des dégâts matériels seraient

#### **Pour la salle du Parc et de l'église :**

- Caution : 150 €

#### **Pour les salles Sainte-Barbe, P Bonnard et Gymnase du Parc :**

- Caution : 250 €

### **- Caution Prêt de matériel aux associations :**

Un dépôt de garantie par chèque sera demandé pour le prêt de matériel aux associations et encaissés si perte ou dégâts constatés :

- caution du vidéoprojecteur : 200 €
- caution de la sono portable avec 2 micros sans fil : 500 €
- caution ordinateur portable : 100€

### **- Redevance contribution énergie :**

Participation d'un montant de 10€/ heure, et à partir de 5h un forfait de 50€ pour la durée totale de l'occupation de la salle.